



- Zones 1AUh1 - 1AUh2 - 2AUh
- Zones 1AUz - 2AUz
- Zones 2AUe
- Zones A
- Zones Ah - Ahp - Hh - Hhp
- Zones AI
- Zones N
- Zones Nha
- Zones Nj
- Zones Ns
- Zones Ni
- Zones Nv
- Zones UAa
- Zones UAb
- Zones UBa
- Zones UBB
- Zones UBc
- Zones UBd
- Zones UBe
- Zones UE
- Zones UM
- Zones UP
- Zones UT
- Zones UV
- Zones UZ - UZL

Légende :

- Haies/Alignement d'arbres à protéger au titre du L 123-1-5-III-2* du Code de l'Urbanisme
- Linéaire commercial souple
- Linéaire commercial strict
- Cône de vue à préserver au titre du L 123-1-5-III-2* du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé au titre du L 130-1* du Code de l'Urbanisme
- Parcs/Jardins/Vignes/Vergers au titre du L 123-1-5-III-2* du Code de l'Urbanisme
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre du L 123-1-5-II-6* du Code de l'Urbanisme

Liste des emplacements réservés :

N°	Désignation	Surface	Commune	Équipement
1	Extension collective	270 m²	Argentan	Commune
2	Création d'un chemin pavillonnaire	19 139 m²	Argentan	Commune
3	Création d'un chemin pavillonnaire	411 m²	Argentan	Commune
4	Aménagement paysager	411 m²	Argentan	Commune
5	Création d'un chemin pavillonnaire	1 406 m²	Argentan	Commune
6	Équipement sportif	1 325 m²	Argentan	Commune
7	Création d'un parc de stationnement	3 472 m²	Argentan	Commune
8	Création d'un chemin pavillonnaire	806 m²	Argentan	Commune
9	Extension collective	2 859 m²	Argentan	Commune
10	Création d'un parc de stationnement	841 m²	Argentan	Commune
11	Création d'un chemin pavillonnaire	4 016 m²	Sarceaux	Commune
12	Aménagement de la voie d'accès à la zone 2AUh	373 m²	Sarceaux	Commune
13	Aménagement de la voie	300 m²	Sarceaux	Commune
14	Aménagement de la voie d'accès à la zone 2AUh	1 077 m²	Sarceaux	Commune
15	Création d'un chemin pavillonnaire	611 m²	Sarceaux	Commune
16	Aménagement de carrefour	8 481 m²	Sarceaux	SAEMA
17	Création d'un chemin pavillonnaire	421 m²	Sarceaux	Commune
18	Aménagement de la voie d'accès à la zone 2AUh	662 m²	Sarceaux	Commune
19	Préparation d'écarts collectifs	260 m²	Sarceaux	Commune
20	Création d'un chemin pavillonnaire	2 355 m²	Faïstres-sur-Orne	Commune
21	Extension collective et parc de stationnement	862 m²	Faïstres-sur-Orne	Commune
22	Aménagement de zone pavillonnaire	1 074 m²	St-James	Commune
23	Aménagement de voie	203 m²	St-James	Commune
24	Création d'un parc de stationnement	402 m²	St-James	Commune
25	Création d'accès à la zone 2AUh	371 m²	Amboise-le-Façon	Commune
26	Préparation d'écarts collectifs	370 m²	Amboise-le-Façon	Commune
27	Préparation d'écarts collectifs	414 m²	Amboise-le-Façon	Commune
28	Préparation d'écarts collectifs	367 m²	Amboise-le-Façon	Commune
29	Création d'un parc de stationnement	1 092 m²	Amboise-le-Façon	Commune
30	Extension collective	6 593 m²	Amboise-le-Façon	Commune
31	Aménagement de la voie d'accès à la zone 2AUh	127 m²	Le Paray	Commune
32	Création d'un chemin pavillonnaire	88 m²	St-Christophe-de-Jallieu	Commune
33	Création d'un parc de stationnement	2 137 m²	Parthenay	Commune

INTELLIGENCE DES TERRITOIRES

géostudio gamma

4.b Documents graphiques
Commune d'Argentan
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Document pour enquête publique

Échelle : 1 / 2 000

Modification

Document pour enquête publique

1AUh1 : Zone d'urbanisation future (court / moyen terme) à vocation habitat en milieu urbain

1AUh2 : Zone d'urbanisation future (court / moyen terme) à vocation habitat en milieu rural

1AUz : Zone d'urbanisation future (court / moyen terme) à vocation activités économiques

2AUe : Zone d'urbanisation future (long terme) à vocation d'équipements collectifs

2AUh : Zone d'urbanisation future (long terme) à vocation d'habitat

2AUz : Zone d'urbanisation future (long terme) à vocation d'activités économiques

A : Zone agricole

Ah : Zone agricole bâtie permettant l'évolution limitée des habitations de tiers

Ai : Zone agricole inconstructible pour des motifs paysagers et de limitation des nuisances

N : Zone naturelle

Nd : Zone de compostage

Nha : Zone naturelle occupée par des activités équestres

Nj : Zone naturelle de jardins

Ns : Zone naturelle sportive (équipements)

Nv : Zone de l'aérodrome

UAa : Centre-ville d'Argentan

UAb : Centres-bourgs ruraux

UBa : Quartiers d'habitat et faubourgs en extension du centre-ville d'Argentan

UBb : Quartiers pavillonnaires d'Argentan

UBc : Secteurs de grands ensembles

UBd : Quartier des Trois Croix

UBe : Quartiers pavillonnaires en dehors d'Argentan

UE : Zone à vocation d'équipements collectifs et d'intérêt général

UM : Caserne Lescot

UP : Centre de détention

UT : Zone à vocation d'équipements touristiques

UV : Aire d'accueil des gens du voyage

UZ : Zone à vocation d'activités économiques - orientation logistique

UZL : Zone à vocation d'activités économiques - orientation logistique